

Chapelle Saint-Valentin

Distance

↔ 15 km

Durée

🕒 4h30

Difficulté

📶 Difficile

Dénivelé

📈 +575 m

Balisage

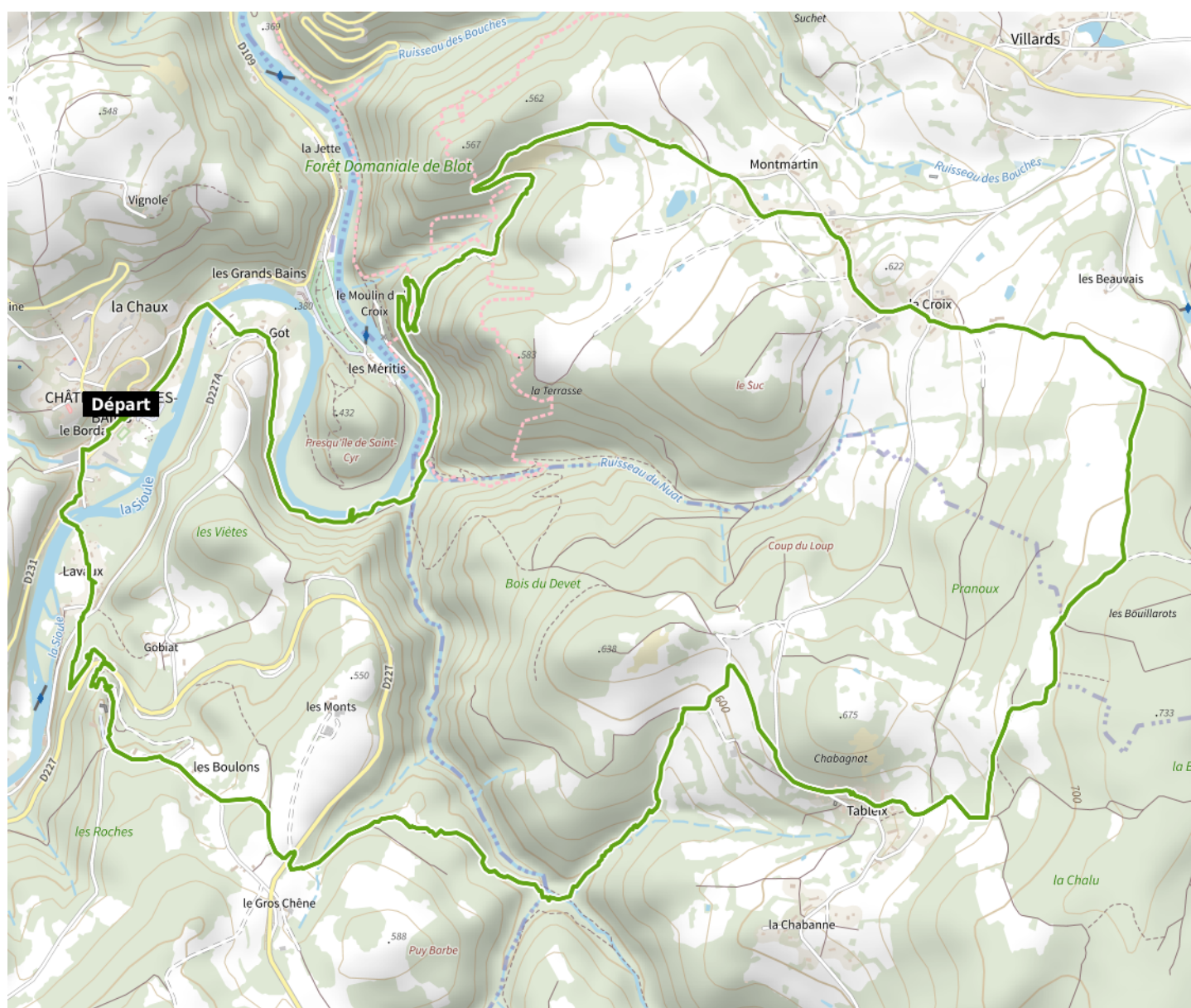
🟢 Vert

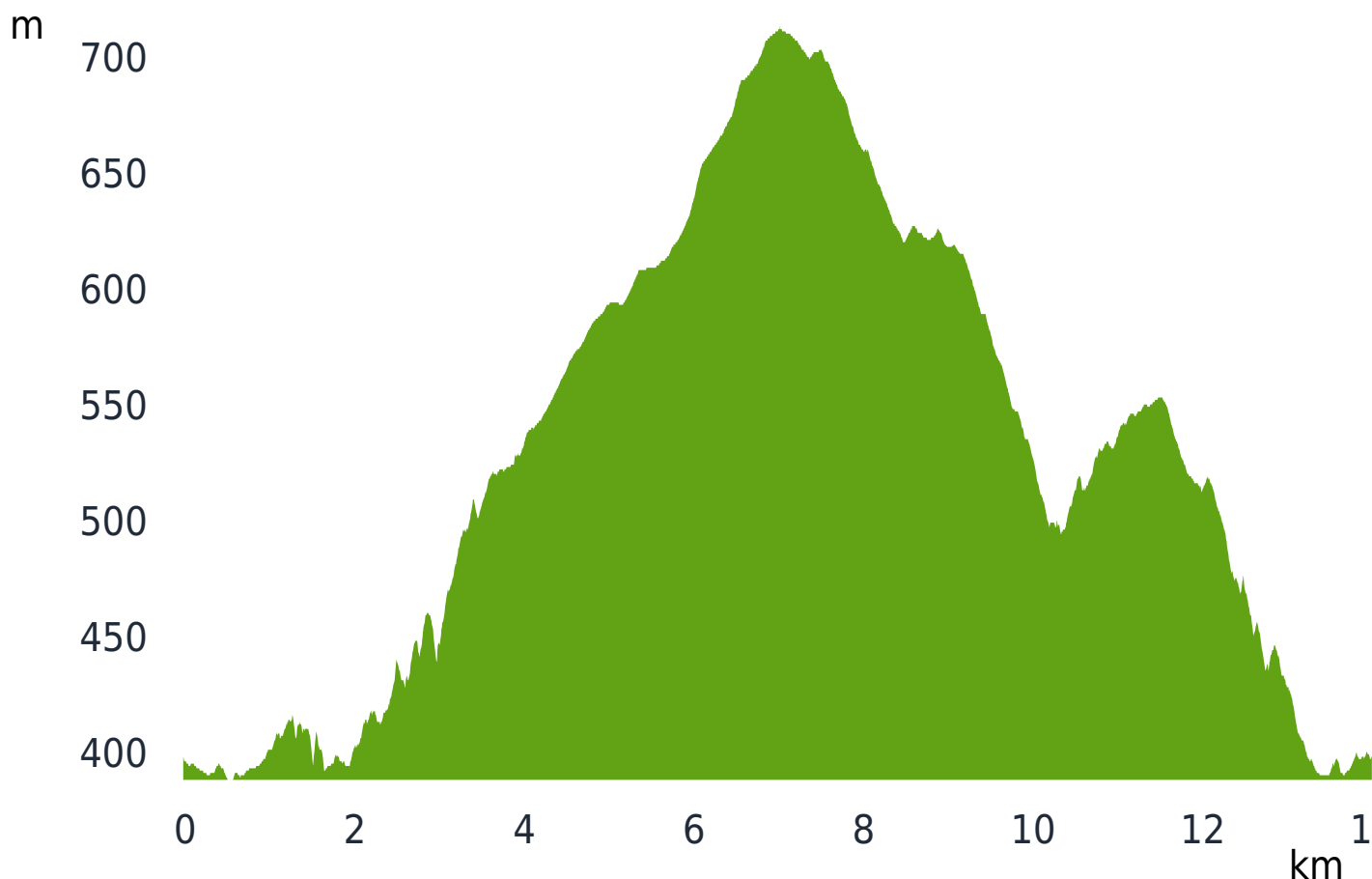


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Châteauneuf-les-Bains

Adresse de départ

La Chaux - Parking en face de l'Office de Tourisme
63390 Châteauneuf-les-Bains

Accès au point de départ

Au nord-ouest de Clermont-Ferrand, dans
Châteauneuf-les-Bains, sur la D231, parking en face de
l'Office de Tourisme.

Description du parcours

L'édifice roman à nef unique a un transept saillant et un chœur en hémicycle. Dans la chapelle est installé un retable à colonnes torsées de la chartreuse du Port-Sainte-Marie. Sur les socles se trouvent les statues de Saint-Cyr et Sainte Juliette.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Emprunter à gauche la D231 jusqu'à une passerelle. La franchir, puis traverser le camping. Continuer sur la route en montant à gauche dans un hameau, puis descendre à gauche pour prendre le chemin parallèle à la Sioule. Après un petit pont de pierre, tourner à gauche. Bifurquer à droite pour franchir la passerelle puis rejoindre à gauche le chemin. À la fourche s'engager à droite sur un chemin qui monte en lacets sur 2,5 km (PV1 : vue sur la presqu'île de Saint-Cyrgues) jusqu'à une route.

Étape 2 : La prendre à droite, et la suivre dans le hameau (Montmartin) jusqu'à un croisement (fontaine, lavoir, aire de pique-nique). Tourner à droite pour rejoindre une petite route à droite dans le hameau de La Croix. L'emprunter, et au croisement (croix), suivre la route tout droit, puis le chemin montant vers un bois de résineux. Bifurquer à droite en lisière jusqu'à un chemin transversal. Le prendre à droite. Descendre le chemin principal en ignorant les chemins latéraux. À l'intersection en T virer à droite et continuer jusqu'au carrefour à l'entrée du village de Tableix.

Étape 3 : Aller à droite et traverser le village en suivant les rues de Laschamps puis du Chabagnat. Monter par la route. Prendre le premier chemin à gauche après le panneau de sortie du village et, à l'intersection, descendre rapidement jusqu'au confluent de deux ruisseaux. Poursuivre vers l'aval, franchir deux passerelles, et remonter jusqu'à la route (D227).

Étape 4 : La traverser et s'engager sur le chemin descendant le long du talus. À la première fourche, obliquer à droite, puis à la seconde se diriger à gauche. Continuer pour atteindre une route. La suivre à droite sur 300 m. À hauteur d'une entrée monumentale, tourner à droite dans le chemin le long d'un haut mur. Contourner la chapelle (PP1 : chapelle Saint Valentin) et poursuivre en descendant jusqu'à une route. La traverser (attention ! mauvaise visibilité). Descendre en face. À la route, aller tout droit et traverser le hameau de Lavaux. Emprunter la passerelle sur la Sioule, puis suivre la route à droite pour rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.